



**CSE**  
**Comité Social et Economique**  
**Nouvelle instance de dialogue social dans l'entreprise**  
**VOLET ECONOMIQUE**

Obtention de l'agrément spécifique et obligatoire pour les formations CSE sur la partie social et économique . Arrêté Préfectoral n°2019/668 en date du 31/12/2019

Les ordonnances Macron prévoient la mise en place d'une instance de dialogue social unique : le CSE (Comité Social Economique) en remplacement des CE, DP, DUP, CHSCT.

Objectifs des formations proposées :

Comprendre le fonctionnement et les missions du Comité Social et Economique (CSE) pour exercer efficacement son mandat ; connaître les attributions du CSE ...

Comprendre les mécanismes de base de la comptabilité et de l'analyse financière

Maîtriser, respecter les nouvelles règles du dialogue social et améliorer sa pratique (toute taille d'entreprise).

Entreprises concernées :  
A partir de 50 salariés.

Référent Pédagogique UCFE : nous consulter

Partageons et Réalisons nos Ambitions

Vos contacts :

**Florbella NICORA**  
Conseillère en Formation  
florbella.nicora@ucfe.fr  
Tél. 06.85.63.78.16

**Nathalie SZYMANSKI**  
Secrétaire Commerciale & Gestion  
st-avold@ucfe.fr  
Tél. 03.87.29.87.30  
Z.I. de l'Euport 57500 SAINT-AVOLD  
www.ucfe.fr

**Dominique HOFBAUER**  
Directeur Marketing & Commercial  
d.hofbauer@ucfe.fr  
Tél. 06.77.07.76.52